ACADÉMIE DE DIJON

la cgt ÉDUC' ACTION

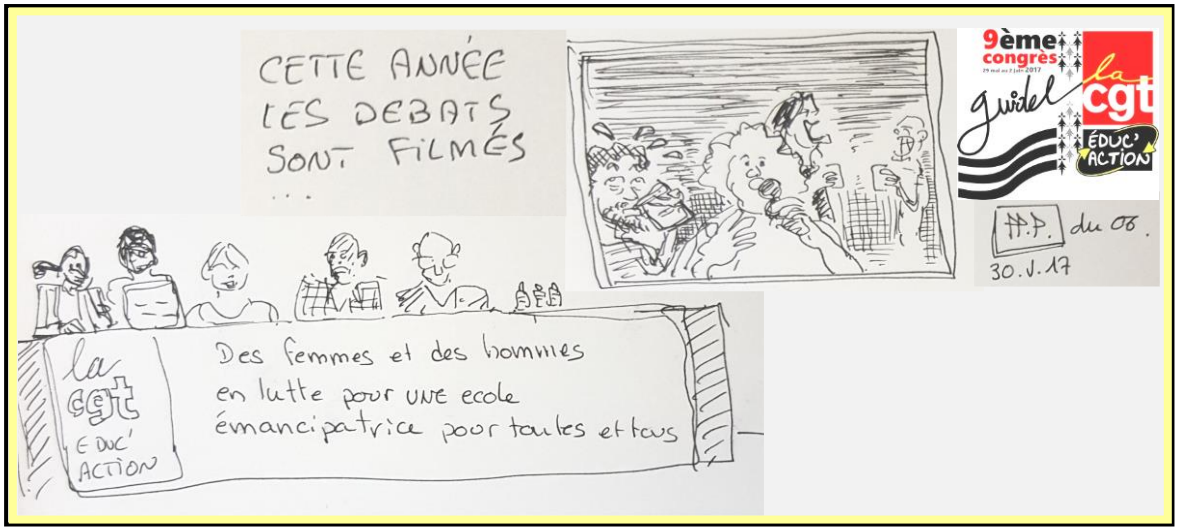

La vie de l'académie de Dijon

Avec la CGT Educ'action, plus fort-es pour résister aux réformes du président Macron.

La CGT Educ'action de l'académie de Dijon vient de participer au congrès national de la CGT Educ'action qui s'est tenu à Guidel du 29 mai au 2 juin 2017. Nous avons adopté nos orientations pour les 3 années à venir avec notamment un engagement fort en faveur de l'égalité femme-homme ou la préparation des élections professionnelles de 2018. Ce sont plus de 300 délégué-es réuni-es qui ont échangé et validé ces revendications pendant une semaine. Ils-elles ont aussi débattu de l'actualité et de l'impact des élections politiques pour les Français-es. Face aux annonces du gouvernement sur la réforme du Code du travail ou sur les évolutions à venir dans le domaine de l'Education, les congressistes ont adopté un appel à construire et organiser, dès maintenant, la riposte sociale face aux projets de loi (et aux ordonnances) qui portent atteinte aux droits des salarié-es et aux libertés de la population (état d'urgence perpétué).

Dans le champ de l'Ecole, et dans la continuité de ce qui c'est déjà fait lors des quinquennats précédents, le ministre de l'éducation et le président de la République confirment le cœur de leur projet : démantèlement méthodique du cadre national, autonomisation sans ambiguïté des établissements et de leur direction, et installation de façon pérenne d'inégalités entre les territoires, les établissements et les élèves. Sous couvert de liberté et d'émancipation, c'est au contraire un projet réducteur et dangereux qui est proposé. Et que dire des deux projets de texte sur la réforme des rythmes scolaires et le collège qui ont été présentés le jeudi 8 juin ? On assiste ainsi aux ordonnances Blanquer qui visent à dérégulariser davantage le système hérité de la présidence Hollande et contre lequel la CGT Educ'action s'est déjà opposée.

../..

Dispensé de timbrage CHALON
La Vie de l'Académie
URSEN
CGT EDUC'ACTION
2, rue du Parc
71100 Chalon sur Saône
Tél : 03-85-46-09-07
Site : www.cgteducdijon.org
E-mail :
ursen-dijon.cgt@wanadoo.fr
N°CPPAP 1119-S-07066
Dir. de la publication : C. Cadot
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€
P PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

p1 : Edito - p2-3 : 1er degré - p4 à p9 : Congrès national Guidel – p10 : ESPE

N° 123 Juin 2017
Déposé le 23 Juin 2017

../..

Il y a donc urgence à réagir pour les personnels et les usager-ères car c'est l'école républicaine et laïque qu'on transforme en profondeur. Ce sont les libertés pédagogiques des personnels que l'on atteint et la qualité des apprentissages que l'on précarise. Avec des annonces quotidiennes, le ministre vise à tout faire exploser et nous promet un retour à une école d'un autre temps basé sur des vieilles recettes qui n'ont jamais fonctionné : redoublement, apprentissage intensif au détriment de la voie professionnelle, mutualisation des moyens…

Tout ceci est très éloigné des revendications que la CGT Educ'action porte pour une Ecole du XXIème siècle pour l'émancipation de tou-tes. Elle dénonce aussi les projets libéraux du gouvernement Macron-Philippe. Dès maintenant la CGT, avec les personnels et les usager-ères, s'engage pour construire un rapport de force national pour résister à la politique gouvernementale.

Quelle rentrée pour le premier degré ?

Alors que la circulaire de rentrée est publiée depuis quelques mois et que les dispositions ont été prises un peu partout dans les départements, la nomination du ministre Blanquer rebat les cartes.

Lors de sa rencontre avec la CGT Educ'action, le 26 mai dernier, le ministre avait assuré qu'il n'y aurait pas de révolution mais simplement des ajustements à attendre avant septembre 2017. Depuis, nous avons appris qu'il ne fallait pas croire en sa parole et que tout est possible, surtout quand un ministre est porteur, avec son président, d'une idéologie plus que libérale et assez rétrograde.

Afin de coller aux engagements d'E. Macron, Blanquer s'est attelé à dédoubler les CP-CE1 d'éducation prioritaire.
Pour y parvenir, les moyens devant être engagés étaient énormes et la réalité du terrain (postes disponibles, endroits disponibles dans les écoles…) ont eu raison de cet engagement qui ne sera pas tenu dans sa totalité. Dans ce contexte, le dispositif « Plus de Maitres que de Classes » (PDMQC) devait être mis à contribution pour pallier les nécessités. La CGT Educ'action a dénoncé ce dévoiement d'un dispositif sur lequel les collègues se sont engagée-es et s'investissent particulièrement. Surtout, le volume de postes disponibles n'était pas suffisant pour parvenir à dédoubler toutes ces classes.
En définitive, il n'y aura que 2500 classes de CP en REP+ qui seront impactées par cette mesurette avec le redéploiement des PDMQC. Dans notre académie, cette mesure va donc être très limitée car les zones en REP+ sont en nombre limité. Pour la CGT Educ'action, profitons de cette discussion sur le dédoublement pour exiger que la question des effectifs réduits refasse surface sur l'ensemble de notre territoire. Pourquoi les zones d'éducation prioritaire (REP) seraient les seules bénéficiaires de cette mesure, sachant que nous avons toujours dit que la carte de l'Education prioritaire n'engloblait pas toutes les zones à besoins supplémentaires ? Nous maintenons l'idée qu'il existe des zones en milieu rural où les effectifs réduits sont indispensables pour le développement et les apprentissages des élèves. Nous devons aussi mettre dans le débat les pratiques pédagogiques qui vont avec cette nouvelle façon d'enseigner. Si le ministre reconnait que des formations seront nécessaires pour les enseignant-es de CP travaillant à deux dans la même classe, la CGT Educ'action revendique que cela soit étendue à tous les collègues partageant leurs lieux d'apprentissages et travaillant dans la concertation.

Au-delà de la réinstauration des devoirs faits à l'école, dispositif encadré par des services civiques ou des prof-es (payé-es en heures supplémentaires) qui n'a jamais apporté satisfaction pédagogique, l'autre annonce de la rentrée est la possibilité qui sera faite aux collectivités territoriales de revenir à la semaine de 4 jours à partir de fin juin et le passage du décret dérogatoire au Comité technique ministériel (CTM).

Pour cela, il faudra que les collectivités territoriales, les conseils d'école et les services académiques trouvent un consensus.

Cette proposition, mais aussi la décision prise unilatéralement par le ministre, sont inacceptables pour la CGT Educ'action. Cette dernière a décidé de ne pas prendre part au vote lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) considérant que notre combat était ailleurs. En gros, nous n'avons pas à défendre des réformes que nous avons combattues, ni à adopter un retour en arrière que nous avons aussi combattu. En clair, nous ne voulons ni d'un retour au décret Darcos sur les 4 jours alors que nous avons demandé son abrogation, ni d'un maintien dans une situation Peillon-Hamon que nous combattons depuis 2012. Un argumentaire plus complet se trouve sur notre site national et académique. Il est à diffuser largement aux collègues, parents et collectivités territoriales afin que nous sortions d'un simple débat binaire (4 ou 4,5 jours) et que nous menions, à nouveau, la lutte pour une nouvelle réforme des rythmes scolaires.

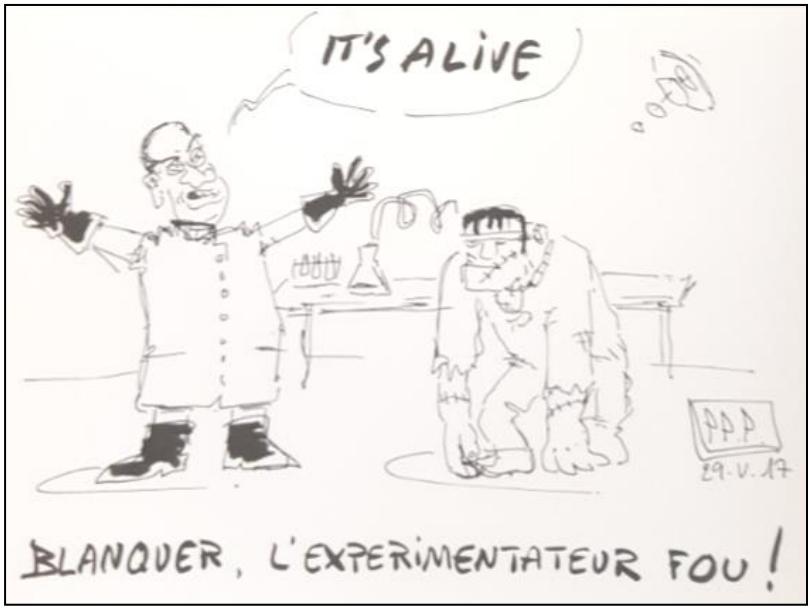

Plus que jamais, la rentrée s'annonce catastrophique avec des changements dans les semaines de travail et les conditions de travail des personnels (surtout remplaçant-es). La CGT Educ'action dénonce une situation chaotique qui va faite tanguer dangereusement l'institution, les personnels, les élèves, les usager-ères et les collectivités. Bienvenue dans l'Uberisation de l'Ecole…

J. Sinot

Nous ne sommes plus au temps des annonces, mais bien dans le concret :
lors du groupe de travail préparatoire au CTSD 1er degré, le Directeur académique de Seine-Saint-Denis a annoncé l'application des classes à 12 élèves en CP dans toutes les écoles REP+ dès la rentrée. Cette mesure se fait sans moyens supplémentaires alloués et aura des conséquences désastreuses dans toutes les écoles du département. Les postes sont pris dans les PDMQC, les brigades, et l'annonce de recrutement encore plus massif de non-titulaires (600 actuellement sur le département).

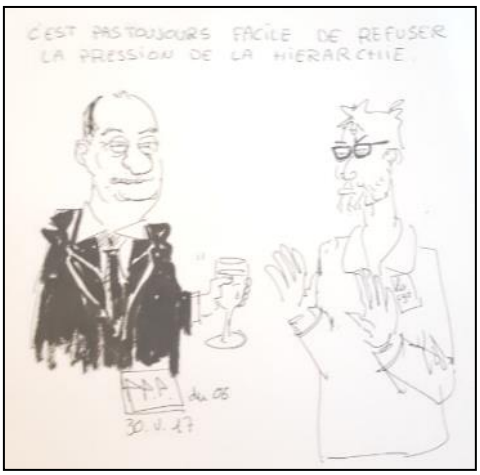

IXème Congrès de la CGT Educ'action : en route pour les élections professionnelles.

Si les prochaines élections professionnelles dans l'Education nationale ne sont prévues qu'en décembre 2018, notre organisation n'attend pas le dernier moment pour œuvrer pour les collègues, ni pour présenter et défendre ses revendications pour une école émancipatrice pour tou-tes.

Tenir un congrès à quelques mois d'une échéance électorale majeure qui devra décider de notre représentativité et de notre survie syndicale propre, c'est l'occasion de travailler et de construire une dynamique de campagne avec des arguments forts à proposer au monde éducatif et pédagogique.

Dans ce contexte particulier où un nouveau président et un nouveau ministre sont désignés, la CGT Educ'action a compris que nous serons amenés à lutter contre des réformes destructrices guidées par le libéralisme et l'idéologie pédagogique réactionnaire.

Pour faire front, une résolution intitulée « **Résister et construire les revendications, toutes et tous ensemble !** » a été présentée et débattue. Ce court texte recense et condense une partie de nos revendications selon des thématiques précises : améliorer les conditions de travail et le service public d'éducation, réduire le temps de travail, développer le collectif dans notre travail, défendre le service public, augmenter les salaires et mettre fin à la précarité, pour une formation qualifiante de haut niveau et une formation professionnelle sous statut scolaire…

Les syndicats départementaux, comme ceux de notre académie, se sont largement emparés cette thématique pour échanger et proposer des amendements afin de construire un texte définitif complet, utilisable par tou-tes les syndiqué-es en direction de leurs collègues. L'idée était bien d'avoir des revendications partagées par tous les métiers qui composent notre champ professionnel et qui soient portées par tout le monde. Cette résolution a d'ailleurs reçu un accueil particulier avec plus de 600 amendements, a nécessité deux séances de commission d'amendements (suivie par notre camarade Dominique Mechin de la Nièvre) et une journée entière d'étude en séance plénière.

Au final, l'énergie employée à construire cette résolution ne peut être que bénéfique au moment où, dans nos académies, nous aurons à construire notre campagne électorale et à diffuser, au plus près des collègues dans les établissements et écoles, les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), les services administratifs,…nos revendications, notre vision de l'Ecole et d'une autre société autour d'objectifs communs qui donnent de l'espoir aux travailleur-ses de notre champ professionnel.

J. Sinot

Résolution 2 : Quel syndicat CGT Educ'Action pour quel syndicalisme ?

Afin de mettre en application la résolution n°1 « Résister et construire les revendications, toutes et tous ensemble ! », il nous faut un outil adapter à nos ambitions et affuté pour obtenir satisfaction dans l'intérêt de nos syndiqué-es et de tou-tes les salarié-es.

Dans la CGT Educ'action, chacun-e doit pouvoir trouver sa place pour mener un syndicalisme non délégataire, intercatégoriel mais toutes les revendications spécifiques doivent être portées. C'est ainsi que nous avons réaffirmé la place centrale des syndicats départementaux syndiquant l'ensemble des personnels de l'éducation nationale actif-ves ou retraité-es. Pour aider ces syndicats, il leur faut des niveaux régionaux ou académiques mais aussi national pour être interlocuteur des rectorats, des conseils régionaux et du ministère.

La CGT Educ'action est soucieuse de faire vivre la démocratie syndicale à chaque échelon de son organisation. Une place importante a été faite à la section syndicale, elle est le maillon de la proximité avec l'ensemble des collègues. Informer, recueillir les questionnements de ces derniers sont deux de leurs prérogatives. Pour informer, il faut se former et participer aux réunions proposées par le syndicat.

Les sections syndicales appartiennent aussi à la chaine du travail interprofessionnelle et intersyndicale. Pour être fort, il faut être ensemble ! C'est pourquoi la résolution 2 réaffirme nos orientations sur le choix de notre syndicalisme confédéré. L'éducation n'est pas à part de la société et nos réflexions sont un élément de notre projet de changement de société, libéré de toutes formes d'exploitation.

Nous nous inscrivons dans la volonté de l'unité d'action sur la base des revendications et au travail de réunification du syndicalisme. Le travail intersyndical et le travail avec la fédération CGT des services publics (personnels territoriaux) participent à cette ambition.

MON 1er Congrès national

Je tiens d'abord à remercier l'ensemble des syndiqué-e-s du SDEN 21 de m'avoir permis de participer à ce CN. Ce congrès fut une très belle expérience démocratique et militante. J'ai essayé de porter le plus justement possible les 82 mandats dont j'avais la responsabilité.

Comment puis-je vous décrire brièvement ce que j'ai vécu durant cette semaine ? Tout a commencé quand, avec quelques camarades, on a voulu aller se baigner le dimanche après-midi. On ne savait pas trop où aller et on s'est finalement décidé-es pour Guidel-plage, vers Lorient. Après quelques kilomètres durant lesquels nous fûmes ébloui-e-s par la beauté des paysages tous plus plats les uns que les autres et parfois vallonnés d'une poignée d"éoliennes, nous sommes arrivé-e-s au Belambra. Et là, pas de chance, nous tombons sur Patrick Désiré, notre Secrétaire national, qui nous réquisitionne pour la semaine car, paraît-il, un congrès national aurait lieu cette même semaine !

Déçu-es de devoir abandonner nos maillots de bain au détriment de pochettes de travail rouges estampillées CGT Educ'action, nous prenons cependant notre rôle à cœur et nous nous présentons à chaque fois qu'il le faut dans la grande salle de réunion. Plus de 300 congressistes, piégé-e-s également, s'attellent au programme chargé de la semaine. Une fois le règlement de fonctionnement du congrès établi, nous passons au rapport d'activité, puis le gros de la semaine sera finalement consacré à l'étude des 3 grandes résolutions proposées pour ce IXème congrès.

Je pourrais vous décrire en détail comment se passe un vote à main levée ou un vote par mandat mais je n'en ai pas la place. Je peux cependant vous témoigner que suivre les débats nécessite une attention de tous les instants et qu'il faut réagir très vite lorsqu'un vote est proposé. Il convient alors de lever sa pochette (verte pour le mandat délibératif) au bon moment ou de ne pas la lever, comme je l'ai fait parfois, sciemment ou n'étant pas en mesure de me positionner (en tenant toujours compte des discussions tenues avec les membres de la CGT Educ'Action 21, notamment lors du Conseil syndical départemental).

Parmi les nombreuses personnes présentes, je fus ravi d'entendre les témoignages des camarades de Mayotte et de la Réunion où le combat contre la précarité et pour le service public est une lutte acharnée mais payante localement. Je suis également fier d'avoir été **le plus jeune délégué** de ce congrès.

Si je devais retenir deux idées fortes de ce congrès, ce serait d'une part la fraternité et la convivialité, que j'ai fortement ressenties et que nous avons soulignées dans les textes comme éléments à part entière de notre syndicat ; ce serait d'autre part la résolution portant sur l'égalité femmes-hommes : je pense clairement que ce texte impulsé par *la Collective* (voir page 8) fera date et qu'il témoigne dès-à présent de l'ambition du projet d'émancipation de la société que porte la CGT Educ'action.

Enfin, je tiens à remercier les camarades de l'Académie de Dijon qui ont eu le courage de me supporter une semaine et la gentillesse de répondre aux nombreuses questions que je leur posais. Merci aussi à Pierre Richard…

Clément Legros, mandaté pour la CGT Educ'Action 21

Le congrès de Guidel c'est 12 camarades de l'académie de Dijon, 2 mini-bus, beaucoup de café et de boissons fraîches (pour les 10h de voyage), et un yeti…

Le congrès c'est aussi plusieurs soirées de travail et nombre de nos camarades se sont investis : Claude et Grégory dans la réso 2, Dominique et Cyrille dans la réso 1, Sandra dans la réso 3, Yasmina au bureau du congrès et Mathilde dans la commission des candidatures.

Pendant le congrès, même les pauses sont solidaires : bières au profit des entreprises en lutte, et le

thé des Fralib pour soutenir la SCOP-TI 1336 (allez voir sur leur site, il y a plein de nouveaux produits).

Le congrès c'est aussi un camarade du SDEN 06 qui a su croquer les débats sur le vif.

Merci et bravo à Vincent Painchaux.

Nous pouvons être fier-es du travail de préparation du congrès : majoritairement nos amendements ont été intégrés, même si certains ont dû être défendus par les délégué-es de l'académie pour y arriver.

Tout en étant très impliqué-es dans les travaux du congrès (toujours à l'heure, assurant tous les votes), nous aurons su faire vivre la fraternité dans la délégation. Nos produits régionaux ont facilité les échanges entre délégations, permettant à chacun d'apprendre des pratiques des autres.

Participer à un congrès national est un moment important dans la vie d'un syndiqué, d'autant plus si c'est le premier.

Ce congrès je l'ai trouvé intense et démocratique…démocratiquement intense !

Intense : le rythme de travail est soutenu. Il faut dire qu'il y avait du pain sur la planche. Le congrès vote les orientations du syndicat pour les années à venir.

Démocratique : j'ai assisté à une leçon de démocratie en direct. Toutes les décisions sont votées par l'assemblée. Que ce soient le nom des personnes présentes à la table de discussion, le règlement intérieur dudit congrès et, surtout, les résolutions qui portent sur des sujets aussi divers que l'égalité homme/femme ou la place de l'enseignement privé… Tout est discuté et argumenté puis voté à main levée.

Je retiens aussi ce débat concernant les emplois précaires que sont les contrats AVS et AESH. Les moments conviviaux avec les autres membres de la région et d'autres régions, le cadre très agréable.

Dominique Méchin, mandatée de la CGT Educ'Action 58

Pour ma première participation à un congrès national, je retiens déjà des chiffres : le nombre impressionnant d'amendements déposés par les syndicats départementaux et les sections de retraité-es, de débats dans les commissions et dans le congrès, de votes à main levée et par mandat. Signe d'une activité studieuse et démocratique du congrès.

Lire les textes d'orientation est une chose. Mais participer à leur discussion, comme sur les modifications statutaires pour donner une égalité de droit entre les syndiqué-es actif-ves et retraité-es et sur la résolution « Égalité Femmes/Hommes » pour donner les moyens d'agir concrètement, en est une autre : cela clarifie la compréhension des enjeux des changements adoptés par ce congrès.

J'ai retrouvé aussi toute la spécificité de mon syndicat engagé dans l'interpro et dans la culture puisque le congrès accueillait Fraliberthé (bel exemple de victoire après une lutte de près de 4 ans) et une librairie associative de Nice proposant des livres engagés.

Je n'oublie pas la soirée fraternelle, moment de détente musicale et de convivialité, après le vote de la nouvelle CE.

Donc une semaine enrichissante, enthousiasmante, qui rappelle l'importance des luttes présentes et futures !

Maryvonne Jusseau, mandatée de la CGT Educ'Action 71

Au terme de cette semaine de congrès, trois de nos camarades sont élu-es à la Commission exécutive nationale : Jérôme Sinot (21), Sandra Gaudillère et Claude Cadot (71). Au sein de cette CE, Jérôme et Claude sont élus au Bureau de l'Union.

Nous ne pouvons que remercier nos camarades bretons pour leur accueil (ils ont même convoqué le soleil !) et les compte-rendus de la veille que nous trouvions tous les matins sur nos tables : le P'ti Ru (« Le petit maison rouge »)

Une partie de la délégation bourguignonne

Dans la société, dans notre champ professionnel, dans notre syndicat : un pas de géant !

La CGT a toujours lié la bataille pour l'émancipation des femmes au travail et dans la vie, à celle de l'égalité dans la CGT. La charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, adoptée par le CCN en 2007, a été annexée aux statuts confédéraux depuis le 50e congrès. Dans la CGT Educ'Action, c'est un collectif non-mixte, « la Collective », qui s'est emparé de l'égalité femmes-hommes depuis 2012 et est à l'origine de la résolution Egalité femmes-hommes étudiée au congrès. Grand pas en avant, « historique » selon certain-es, la résolution s'inscrit totalement dans le cadre du syndicalisme de transformation sociale et de lutte contre toute forme de discrimination.

Deux mini-débats, sur la féminisation des textes et la non-mixité de la Collective ont émaillé l'étude des amendements par le congrès, pour permettre à tous les avis de s'exprimer sur ces thématiques souvent sources de désaccord. L'argument de la difficulté à lire un texte féminisé se heurte à la réalité de la non-neutralité de la langue française, dont la normalisation date de Richelieu et de l'Académie française. Or faire évoluer la langue est aussi un acte politique. Quant à la non-mixité, garantie pour les femmes de ne pas avoir à batailler pour s'exprimer, il s'agit d'une pratique politique très ancienne. Et si elle fait débat c'est aussi parce que certain-es ont l'impression que cette nécessité montre que les choses n'évoluent pas. A l'issue de ces deux discussions, les amendements remettant en cause ces thématiques ont tous été rejetés. Le nouveau texte, amendé, reconnait l'oppression dont les femmes sont victimes dans la société et donne des pistes pour établir l'égalité, y compris dans notre pratique en tant que personnel de l'Education nationale. Il inscrit les combats féministes dans notre champ de syndicalisation et **engage la CGT Educ'Action dans une campagne permanente sur les droits des femmes** : examiner les textes officiels, veiller à une égalité salariale et d'évolution de carrière, intervenir dans les instances nationales comme locales,… Concernant l'égalité au sein de notre syndicat même, la résolution donne des pistes pour modifier nos pratiques (temps de parole limité, principe de la double liste « à la québécoise »-alternée femmes-hommes) et nous engage à mettre en place un rapport de situation comparée annuel, ou à mieux prendre en compte la question de l'égalité dans nos formations.

Et enfin, temps fort du congrès, après des épisodes douloureux pour certain-es de nos camarades lors de la commission des candidatures du 8ème congrès de Seignosse (à l'issue duquel la parité n'avait pas été obtenue), après que le Conseil National de l'Union d'octobre 2016 se soit engagé à respecter le principe de parité, enfin !!! **La Commission Exécutive nationale, organe de direction de notre syndicat, composée de 58 camarades, est strictement paritaire**. Historique on vous disait !

S. Gaudillère

Modifications statutaires : Un toilettage sur un édifice dont les fondations remontent à la création de la CGT Educ'action !

A ce 9ème congrès de la CGT Educ'action, nous avions envisagé un travail sur nos statuts fondateurs. Si certaines modifications n'étaient que des réécritures pour prendre en compte des évolutions de nom, de structure, de vocabulaire, d'autres relevaient d'enjeux qui se retrouvaient aussi dans les résolutions que nous devions étudier au congrès.
Le choix d'un examen des statuts avant les résolutions a fait débat. Faut-il parler des orientations et fixer les statuts ou au contraire, débattre des statuts donnant la voie pour développer des orientations.
Les propositions de modifications des statuts, au moins sur deux points (retraités et parité), donnaient des positions claires sur les volontés du congrès. Elles étaient le reflet de consensus construits durant le dernier mandat. Leurs validations par le congrès facilitaient le travail des commissions d'amendement des résolutions 2 et 3 en l'occurrence.

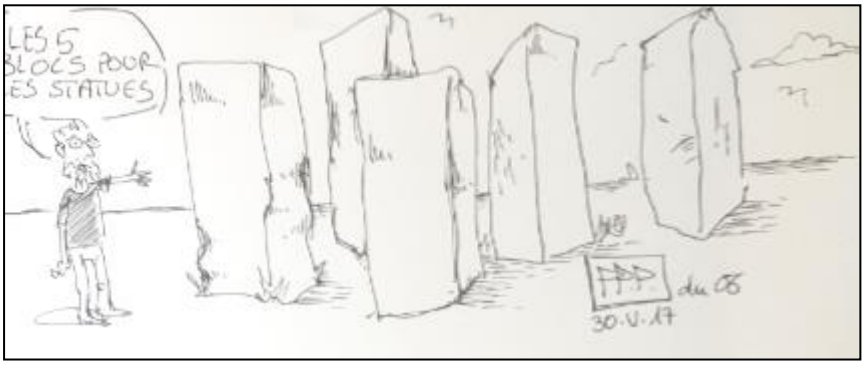

Les propositions de modifications statutaires ont été examinées par thèmes, chacun d'entre eux donnant lieu à un vote par mandats. Nous avons travaillé par **blocs d'amendements**.

Bloc 1 : Préambule/ Syndicalisation et affiliations
Bloc 2 : Activité spécifique des retraité-e-s
Bloc 3 : Organisation de l'activité de la CGT Educ'Action
Bloc 4 : Organisation de la vie démocratique
Bloc 5 : Construction et élection de la direction : parité

Les congressistes dans un premier temps ont confirmé l'ordre d'examen qui avait été proposé par la direction sortante. Dans un deuxième temps, après examen de l'ensemble des amendements proposés par les différents départements, chaque bloc a été voté par le congrès, avec une majorité qualifiée (2/3 des voix présentes).

Le congrès s'est félicité d'avoir mis fin à un douloureux épisode pour les retraité-es et les actifs-ves dans la CGT Educ'action, d'avoir permis l'élection d'une direction paritaire. Pour notre académie, le travail préparatoire au congrès national a permis d'assurer nos votes. Il nous reste à mettre en application ces modifications avec nos camarades retraité-es dont les demandes et les amendements ont été retenus. Pour ce qui est de la prise en compte de la parité, notre académie est plutôt bonne élève avec des responsabilités académiques et départementales largement assumées par des femmes.

C. Cadot

ESPE
Une compétence à acquérir : « savoir communiquer » ?

Des stagiaires, réunis le 13 avril en assemblée générale pour soutenir la mobilisation de l'ESPE de Grenoble, avaient dressé aussi un bilan des « dysfonctionnements » de l'ESPE de Dijon demandant, entre autres : une refonte complète de la formation dite « transversale, un enseignement disciplinaire plus adapté, une diminution de la charge de travail due à la masterisation de la formation, une reconnaissance de leur statut de fonctionnaire stagiaire et la révision des frais de déplacement.

Les leaders de la contestation étaient « convoqués » le mercredi 14 juin pour se justifier de cette « insubordination » devant la direction de l'ESPE. C'était sans compter avec la détermination des professeurs stagiaires, expressément mandatés et non des électrons libres ou de simples troublions, et aussi le soutien déterminé des syndicats présents (CGT, FO, SNES).

Si l'échange, au début, tenait plus du procès, avec une mise en cause des personnes, le débat a fini par s'élever et porter sur le fond.

L'année de stage devant les élèves (un mi-temps en responsabilité devant une ou des classes) se cumule avec la validation d'un master 2 : c'est indubitablement trop lourd. Le poids et la concurrence entre le disciplinaire et le transversal brouille la commande (qui peut changer en cours d'année…) et ne répond pas assez aux besoins immédiats ou plus long terme du stagiaire (affectation en REP par exemple).

Par ailleurs les pratiques infantilisantes, imposées par le rectorat, comme l'émargement à chaque module, n'est pas digne d'une formation d'adulte.

Bref, une année c'est à la fois trop court et trop lourd ! La question de la formation continue se pose donc pour les néo-titulaires. L'équilibre n'est pas encore trouvé. Mais on va progresser…

Sans doute faudra-t-il l'an prochain parler vrai et clair sur des objectifs atteignables. Des maquettes en ligne, des contrats signés ne peuvent se substituer une co-construction des modules ouverts sur les pratiques et les besoins dans les classes. Des progrès restent à faire, en particulier avec l'échange entre les stagiaires qui sont des adultes et des formateurs qui sont aussi des praticiens de terrain.

La CGT Educ'action sera vigilante, dès la rentrée prochaine, sur les objectifs et les moyens pour y parvenir, en partant des attentes des stagiaires. Nous souhaitons qu'un échange ait lieu tout au long l'année, et non en juin …, que la communication institutionnelle ne prennent pas le pas sur un dialogue nécessaire et permanent.

P. Péchoux

URSEN-CGT Educ'Action
2 rue du Parc
71 100 Chalon/ Saône
Tel : 03 85 46 09 07 –
ursen-dijon.cgt@wanadoo.fr

SDEN-CGT Educ'Action 21
Bourse du Travail
17 rue du Transvaal
21 000 Dijon
Tel : 03 80 37 14 08
Fax : 03 80 66 52 31
e-mail : cgt.educ21@orange.fr

SDEN-CGT Educ'Action 58
2 Bd Pierre de Coubertin
58 000 Nevers
Tel : 03 86 50 67 85
e-mail : sdencgt58@orange.fr

SDEN-CGT Educ'Action 71
2 rue du Parc
71 100 Chalon sur Saône
Tel : 03 85 46 09 07
e-mail : sden71-cgt@wanadoo.fr

SDEN-CGT Educ'Action 89
47 avenue Gambetta
89300 JOIGNY.
Tel : 03 86 62 33 24
e-mail : jplafont@free.fr
cgteducaction89@gmail.com

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : me syndiquer ☐ prendre contact ☐

Nom …… Prénom ……

Adresse personnelle ……

Code Postal …… Commune ……

Discipline …… Grade ou corps …… Echelon ……

Etablissement……

Adresse ……

Code Postal …… Commune ……